

Novelles des cantons

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **2 (1857)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qu'on veuille nous en aviser à temps. — Enfin qu'on veuille ne pas trouver mauvais si, pour faciliter nos arrangements de fête, nous prions chaque section de vouloir bien nous faire connaître aussitôt que possible, le nombre des délégués qu'elle enverra. Chers Confédérés, soyez les bienvenus à Zurich, aussi nombreux que vous soyez ! et recevez nos vives salutations patriotiques.

Zurich, mai 1857.

Pour le comité :

Le président, (Signé) OTT, colonel féd.
Le vice-président, > M. PFAU, command.
Le secrétaire, > J.-B. SPYRI, capitaine.

RÉUNION ANNUELLE DE 1857, LES 14 ET 15 JUIN, A ZURICH.

Programme. — 1° Le dimanche 14 juin, réception du drapeau de la société, apporté de Schwytz à Zurich par le comité sortant. Salve de 22 coups de canon ; — 2° A 4 h. après-midi, réunion préparatoire dans la salle du Grand Conseil pour arrêter les tractanda ; — 3° Le soir réunion au Casino ; — 4° Le bureau des logements siégera au Casino, où l'on pourra toujours y trouver des membres. Délivrance des cartes de la fête (donnant droit à un déjeuner après la clôture des délibérations et à un souper le soir) pour le prix de 6 francs. Des billets de logement pourront aussi être retirés ; — 5° Lundi 15 juin, à 5 heures, diane ; 6 1/2 heures, réunion des officiers au Casino pour le cortège. Remise du drapeau au nouveau comité par l'ancien ; — 6° A 7 heures procession dès la place du Casino par l'ancien marché au bétail et le quai supérieur jusqu'à la maison de ville, dans l'ordre suivant : détachement de chasseurs ; musique militaire ; les deux comités avec le drapeau et les hôtes d'honneur ; les autres officiers en rangs doublés ; détachement de troupes ; — 7° Les délibérations auront lieu dans la salle du Grand Conseil à la Maison-de-ville ; — 8° Chaque officier qui désirera prendre la parole devra s'adresser au président, en indiquant son nom, son grade et son canton ; — 9° Après la clôture des délibérations, le cortège, formé comme pour l'arrivée, se rendra au Casino par la rue du Marché, le marché aux bœufs et le nouveau marché ; déjeuner au Casino ; — 10° Après déjeuner, promenade en bateau à vapeur jusqu'à l'île d'Ufenau ; — 11° A 7 heures du soir banquet pour les officiers et les hôtes d'honneur au nouvel arsenal ; — 12° Le premier toast, *à la patrie !* sera porté par un membre du Comité central ; chaque orateur devra préalablement s'annoncer au comité central ; — 13° Les divers comités porteront les couleurs suivantes : Le comité central : rouge et blanc avec nœud de même couleur. Le comité cantonal bleu et blanc avec nœud de même couleur. Comité des finances bleu et blanc avec nœud jaune. Comité de construction et décors, bleu et blanc avec nœud vert. Comité des logements bleu et blanc avec nœud bleu. Comité des vivres et liquides, bleu et blanc avec nœud orange. Police, bleu et blanc avec nœud rouge.

Zurich, mai 1857.

Pour le Comité : *Le président*,
(Signé) OTT, colonel féd.
Le secrétaire,
(Signé) J.-B. SPYRI, capitaine.

Genève. — Une polémique s'est engagée dans les journaux de Genève au sujet du mode adopté pour les cours de répétition des bataillons, savoir 3 jours d'exercices sans casernement. Nous croyons que ce système n'est pas dans l'esprit de la loi et qu'en supprimant presque tout le service intérieur, il est fort inférieur à l'autre sous le rapport de l'instruction et de la discipline.

Vaud. — Dans la séance du Grand Conseil du 15 mai, M. le colonel Bontems a adressé une interpellation au Conseil d'Etat à propos de divers abus de l'administration militaire et des moyens de renforcer la discipline. Une commission sera nommée par le Conseil d'Etat pour aviser aux mesures à proposer à cet égard.

— M. Vautier, capitaine au 113^e, est promu major du 70^e.

Zurich. — M. le colonel Ziegler a adressé aux officiers du canton une circulaire assez sévère, pour les engager à redoubler de zèle à l'avenir dans leurs fonctions et à mettre plus de soin au maintien de la discipline.

Argovie. — Vendredi ont eu lieu, avec une lugubre tristesse, les obsèques du colonel Gehret, dont le cadavre a été trouvé dans la forêt de Bremgarten, percé d'une balle au cœur. De violents spasmes, dont il souffrait depuis plusieurs années, l'ont déterminé à mettre fin à ses jours. L'armée perd en lui un de ses meilleurs et plus braves officiers. Le colonel Gehret avait parcouru tous les grades, d'abord soldat, puis sergent à Naples, puis officier argovien, employé du commissariat fédéral, instructeur-chef d'Argovie ; lieutenant-colonel au service de France, enfin colonel fédéral et instructeur-chef d'infanterie de la Confédération.